

## **Compte rendu du conseil d'école du 12 octobre 2021**

Présents :

Directrice : Mme Gau (cl.5)

Enseignants : Mme Férec (cl.1), Mme Levreux (cl.2), Mme Provot (cl.3), Mme Talmant (cl.4),  
Mme Désert (cl.6), Mme Biau-Guilhembet (cl.7), Mme Ouarrag (cl.8), Mme Denis (cl.9),

Parents d'élèves

pour la FCPE : Mme Coroner, Mme Desloges, Mme Lenoble, M. Le Bihanic, Mme Hernandes,  
Mme Laurent

pour la PEEP : Mme Xu, Mme Loiseau, M. Guardiola,

Excusés : Mme Gachignard, inspectrice de l'Education Nationale, Mme Lahitte (adjoite au  
scolaire)

### **Rentrée 2021/2022**

#### **Point sur les effectifs :**

L'école compte actuellement 250 élèves pour 9 classes soit :

PS: 82 MS: 78 GS: 90

cl.1 : 31 PS cl.2 : 28 MS cl.3 : 29 MS cl.4 : 30 PS/MS cl.5 : 31 PS

cl.6 : 24 GS cl.7 : 24 GS cl.8 : 25 GS cl.9 : 28 MS/GS

### **Bilan de la participation aux élections de parents d'élèves :**

Sur 458 électeurs inscrits, il y a eu 349 votants (313 suffrages exprimés).

Le taux de participation est de 76.20%.

Répartition des sièges : 9 sièges attribués sur les 9.

les parents élus titulaires sont :

pour la FCPE : Mme Hernandez, Mme Coroner, Mme Lenoble, Mme Desloges, M. Le Bihanic,  
Mme Vitroly

pour la PEEP : Mme Xu, Mme Loiseau, M. Guardiola

Depuis la rentrée de septembre 2020, les élections des représentants des parents d'élèves  
au conseil d'école ont lieu exclusivement par correspondance. Le conseil d'école s'étant  
prononcé à l'unanimité en faveur de ce choix. Pour l'année scolaire prochaine, 2022/2023,  
les élections auront toujours lieu suivant ce mode (par correspondance exclusivement).

### **Vote du règlement intérieur :**

Après lecture, modification d'une mention et suppression d'une autre mention, le règlement  
intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera adressé par mail aux familles.

### **Projet d'école :**

Le bilan et la réflexion pour construire le projet d'école 2021/2024 sont engagés.

Le nouveau projet d'école sera en lien avec le projet académique. Il sera décliné en trois  
axes en cohérence avec ceux du projet académique :

Axe 1 : des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages

Axe 2 : des collectifs apprenants et engagés

Axe 3 : apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation

**Le dispositif d'activités pédagogiques complémentaires** est mis en place auprès des élèves pris en groupes restreints. Des séances de 30 minutes sont mises en place deux fois par semaine sur la pause méridienne, les lundis, mardis et jeudis. La participation des enfants aux activités pédagogiques complémentaires se fait en accord avec les familles. Les activités concernent les domaines de la maîtrise du langage et des mathématiques.

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est présent sur l'école. Le RASED interviendra auprès de groupes d'enfants entre mars et avril, pour des actions de préventions autour des MS, à partir de novembre pour des actions de préventions ou de remédiation autour des GS. Seuls quelques enfants seront concernés par la remédiation GS, et les familles auront été contactées au préalable. Le RASED apporte aussi du conseil aux enseignants.

#### **L'organisation du plan de continuité pédagogique :**

En cas de fermeture de classe pour Covid, l'enseignant de la classe fermée proposera des activités à faire à la maison via les boîtes mail des familles.

#### **PPMS :**

Dans le cadre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) de l'école, trois exercices devraient être réalisés.

- Un exercice « attentat-intrusion »
- Deux exercices de confinement durant lesquels, les enfants devront rester confinés à l'école. Ils seront regroupés dans les zones de confinement. Les enfants auront accès aux sanitaires.

L'exercice « attentat-intrusion » est programmé le 21 octobre et aura pour thématique « adopter la posture se cacher ».

#### **Vie de l'école :**

##### **Le nombre d'ATSEM :**

Il y a 7 postes d'ATSEMs sur l'école pour 9 classes. 5 classes bénéficient d'une Atsem, 4 classes se partagent la présence de deux ATSEMs.

La demande faite lors du conseil d'école du 13 octobre 2020 pour demander un poste supplémentaire d'ATSEM à l'année est réitérée. Une demande pour bénéficier d'autant d'ATSEMs que de classes est faite.

Depuis la rentrée, une ATSEM a été absente deux jours consécutifs. Elle n'a pas été remplacée. Les parents élus demandent à la mairie de trouver du personnel de remplacement et rappellent que, l'année dernière, la mairie s'était engagée à mettre en place des solutions pour pallier aux absences.

##### **Les projets :**

Quatre classes de l'école participe au projet académique en lien avec le château de Versailles qui s'intitule : « de la Fontaine à Molière, l'éveil de l'esprit critique ». Ce projet invite les classes volontaires des départements de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise et des Yvelines, de la maternelle à la terminale, à réaliser une production collective à partir de la découverte du Domaine de Versailles, de son histoire à travers les vies et œuvres de La

Fontaine et Molière. Dans ce cadre, nous travaillerons plus spécifiquement autour du bestiaire et des animaux fantastiques en nous référant plus spécifiquement à La Fontaine. Il est important pour ce projet et sa dynamique que nous puissions nous rendre sur site et participer à l'atelier organisé pour les classes maternelles du projet par le château de Versailles. C'est pourquoi un financement supplémentaire sur le budget 2021 a été soumis à la mairie du Perray.

Les classes qui participent à ce projet sont les classes de PS de Mme Férec (classe 1) et de Mme Gau (classe 5), la classe de PS/MS de Mme Talmant (classe 4) et la classe de MS de Mme Levreux (classe 2).

### **Sorties :**

#### **La piscine pour les enfants de GS :**

Compte-tenu de la situation sanitaire, les écoles maternelles n'ont pas eu de créneau piscine pour cette année.

#### **Fête de Noël :**

Un goûter dans les classes pour les enfants sera organisé dans la semaine du 14 au 18 décembre.

#### **Fête de fin d'année :**

Cette année, si les conditions sanitaires le permettent, une exposition est prévue.

#### **Prévention santé :**

Un bilan des « 4 ans » devrait être mené en Moyenne section par la PMI.

#### **Point OCCE :**

Mme Talmant est mandataire. La transition est en cours.

Actuellement, il y a un peu plus de 8000 € sur le compte car, depuis deux ans, en raison des conditions sanitaires (COVID), il n'y a pas eu de spectacle à l'école, et seule une sortie a eu lieu.

#### **Aménagement de la cour de récréation :**

Concernant la cour : L'espace cour de récréation est « triste », intégralement goudronné, trop chaud. Le conseil d'octobre 2020 avait demandé à la mairie de prévoir de repenser l'espace cour avec un professionnel dans le but d'avoir une cour paysagée et mieux équipée. Dans cette dynamique, l'année dernière, une structure a été installée dans la « cour des grands ». Afin de continuer l'aménagement de la cour de récréation, une nouvelle demande est faite pour l'implantation d'une autre structure.

#### **Équipement informatique de l'école**

Lors du conseil d'école de mai 2020, l'équipe enseignante a demandé si la ville du Perray pourrait doter chaque classe d'un ordinateur portable (en lien avec un TNI).

Mme Deschamps avait pris note de la demande.

L'équipe a réitéré la demande lors du conseil d'école d'octobre 2021. Aujourd'hui, L'équipe réitère sa demande.

**Impact COVID depuis la rentrée** - gestion des cas ? : il n'y a pas eu de cas sur l'école.

**Changement d'enseignant classe 3** : Suite à la démission de Mme Domingues, Mme Renou a été nommée sur le poste pour la remplacer. L'enseignement de la classe 3 sera donc désormais assuré alternativement par Mme Provot et par Mme Renou.

**Pour information :**

Grand Prix des Jeunes Dessinateurs de la PEEP :

Le rattrapage Remise des Prix 2020 : elle a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2021 à la mairie des Essarts-le-Roi. La remise des Prix 2021 : elle est prévue le 23 novembre 2021 à partir de 18h30 à la salle de la Mare au Loup au Perray-en-Yvelines. Pour cette année, le GPJD 2022 sera sur le thème *Dessine-moi une fable de Jean de La Fontaine*

**Pour joindre l'école :**

Le courrier électronique est l'outil qui vous permet de dialoguer avec la communauté éducative. Une pochette de correspondance est mise en place pour certains formulaires pour lesquels une version « papier » est indispensable. En cas d'imprévu, vous pouvez aussi téléphoner à l'école

Le prochain conseil d'école est prévu pour le mardi 8 février 2022 à 18h.